

RESUME

Avec un cheptel allaitant de 4,3 millions de vaches, la France est la seule à pouvoir fournir, en quantités importantes, des animaux maigres aux pays déficitaires en viande bovine, mais ayant développé une forte activité d'engraissement, que sont l'Italie, l'Espagne et la Grèce.

Les crises de 2000-01 ont renforcé les relations déjà anciennes entre naisseurs français et engraisseurs sud-européens, du fait notamment des besoins supplémentaires en matière de traçabilité.

Le premier réflexe des filières a été de réassurer le consommateur en mettant en avant "l'origine nationale" de la viande, une notion variable d'un pays à l'autre - du né, élevé et abattu en France pour la viande bovine française, aux 5 mois d'engraissement en Italie pour la viande italienne et deux mois seulement pour la viande grecque. Puis avec la mise en application de l'étiquetage au 1^{er} janvier 2002, les distributeurs ont dû signaler le pays de naissance et les produits "nés en France et engraisés dans le pays de consommation" ont été confortés.

Simultanément, la mise en place d'un test ESB pour les animaux de plus de 24 mois a condamné la production des taurillons les plus âgés. Et la réglementation concernant l'enlèvement de la colonne vertébrale chez les animaux de plus de 12 mois a renforcé la demande d'animaux abattus à moins de 12 mois dans les zones déjà concernées par cette production, en particulier l'Espagne et la Toscane en Italie.

En Italie, l'objectif des engraisseurs industriels, en lien avec la grande distribution, est aujourd'hui de produire des jeunes bovins mâles de moins de 24 mois, engraisés 5 mois en Italie, avec une rotation de deux animaux par place et par an, et des génisses de moins de 22 mois, exigence des GMS qui recherchent des carcasses légères (230 à 260 kg). Aussi, en amont, les naisseurs français sont de plus en plus sollicités pour fournir des animaux maigres en lots homogènes, âgés de moins de 18 mois, dans une gamme de poids allant de 350 à 500 kg vif.

Les bovins maigres charolais et croisés rustiques x charolais, mâles et femelles, alourdis et repoussés, par leur nombre et leur homogénéité dans une conformation R+ à U-, se trouvent sur ce segment de marché. Dans les zones produisant des broutards classiques, Sud-Ouest, Limousin et Cantal, l'alourdissement et la repousse chez les naisseurs se sont fortement développés. Et, dans les bassins producteurs de maigres lourds, Aubrac et Charolais principalement, les animaux d'herbe ont été rajeunis ou réorientés vers les broutards repoussés.

A côté de cet important marché, il en existe d'autres, certes moins importants en volume, mais complémentaires.

- Les engraisseurs italiens de "petite taille", dont le nombre régresse, recherchent des broutards légers, mâles et femelles, haut de gamme pour des filières particulières. Ils constituent un débouché pour les Blonds et les Limousins haut de gamme, mais les animaux de moyenne gamme rencontrent de plus en plus de difficulté d'écoulement.
- L'Espagne recherche des bovins maigres peu chers, pour la production de *ternera*, animal mâle ou femelle pesant moins de 250 kg de carcasse. Elle se positionne plutôt sur le marché des mâles maigres légers de moindre qualité, Salers, Blonds et Charolais, mais surtout sur celui des femelles légères, tous âgés de 7 à 9 mois et pesant moins de 280 kg vif.
- Par ailleurs, les engraisseurs français constituent un débouché pour les mâles primables, essentiellement Salers et Charolais. Ils demandent également ponctuellement des bovins maigres de qualité extra pour des filières sous signes de qualité, particulièrement des femelles de race Blonde, Limousine ou Charolaise.
- Enfin, la Grèce, petit marché, permet aux quelques opérateurs qui y travaillent d'écouler notamment les quelques maigres trop âgés pour l'Italie.